

en première ligne des commentaires sur le code civil du Bas-Canada par l'honorable juge Lorranger, et un traité des devoirs des shérifs par M. Mathieu. Les livraisons de cette excellente et utile revue sont de 60 à 70 p., et le prix d'abonnement de \$1 par an. Les rédacteurs-propriétaires sont à une entreprise aussi difficile que méritoire et ont droit à toute la sympathie et à tout l'encouragement de leurs compatriotes.

TANGUAY.—Répertoire général du Clergé Canadien, par ordre chronologique, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, par l'abbé C. Tanguay, 321, xxix in 80, Québec, Darveau.

Ce travail considérable n'est que le prélude d'un autre beaucoup plus vaste auquel se livre M. Tanguay, la généalogie complète des familles françaises du Canada. Les notices biographiques de ce répertoire sont très courtes et de temps à autres relevées par des notes intéressantes. Le dictionnaire du clergé est précédé de notices plus étendues sur tous les évêques de l'Amérique Britannique depuis le temps où ces vastes régions ne formaient qu'un seul diocèse sous l'illustre évêque Plessis au commencement de notre siècle.

En 1820, Mgr. McDonnell fut consacré évêque de Rhésine et suffragant de l'évêque de Québec pour le Haut-Canada; le diocèse de Kingston comprenant toute cette province, fut érigé en 1826 et Mgr. McDonnell en prit possession. Ce fut le premier dimembrement de l'immense diocèse de Québec dans les anciennes limites duquel se trouvent aujourd'hui trois archidiocèses, vingt diocèses et deux vicariats apostoliques.

« Le lecteur, dit M. l'abbé Tanguay dans sa préface, ne verra dans ce répertoire qu'une longue liste de martyrs, de généreux apôtres, d'infatigables missionnaires et d'amis zélés de l'éducation, soit pour fonder, soit pour diriger les communautés séculières ou régulières. À côté de ceux qui ont ainsi consacré leur vie et leur fortune au développement intellectuel de leur patrie, nous éprouvons une vive satisfaction à reproduire les noms de ces prêtres, amis de la colonisation qui depuis environ un quart de siècle, le bréviaire et la hache à la main, n'ont pas craint d'affronter les profondeurs de la forêt, pour y jeter les jalons de la colonisation, et y commencer des établissements où l'on compte aujourd'hui nombre de paroisses florissantes. On y trouvera encore plusieurs talents remarquables, soit comme écrivains, soit comme prédicateurs. »

Des notes indiquent en effet au bas des pages presque tous les établissements fondés par nos prêtres, et les ouvrages publiés par eux. On verra qu'ils ont pris une très-large part au mouvement littéraire et intellectuel de notre pays et lui ont même souvent donné l'impulsion. La première partie du répertoire comprend les ecclésiastiques qui ont exercé le ministère avant la conquête; il y a nécessairement un très grand nombre de jésuites, de récollets et de prêtres séculiers, natifs de France. Dans les commencements de la seconde partie, il y a encore un certain nombre de prêtres nés en France, ce sont ceux que la révolution avait jetés sur nos rives: quelle intéressante histoire serait celle de ces émigrés dont la plupart comme les deux MM. Desjardins, M. Orfroi, M. Lejarmet, M. Valade, M. Raimbault, le bon et naïf abbé Daulé, ont laissé de si profonds souvenirs! Un peu plus loin la liste se trouve exclusivement remplie par des prêtres canadiens; puis vers 1830, commencent à se montrer avec les émigrations irlandaise et écossaise des prêtres de ces deux nations, de la première surtout; enfin dans ces dernières années, des jésuites, des oblats, des pères de Ste. Croix, des prêtres de St. Viateur, des trappistes, natifs de différents pays de l'Europe, de la France surtout viennent se joindre au clergé séculier indigène, qui s'augmente cependant rapidement malgré les pertes nombreuses qu'il fait par la mort et aussi par les fréquents départs de missionnaires, pour toutes les parties de l'Amérique. Un mouvement commencé par l'évêque de Burlington, Mgr. de Goebriand et favorisé par les évêques du Canada rendra ces départs encore plus fréquents à l'avenir; chaque année, plusieurs jeunes prêtres canadiens iront se dévouer au ministère aux Etats-Unis dans les nombreuses paroisses canadiennes qui s'y forment et s'y développent si rapidement. Déjà une très grande partie des prêtres des Etats-Unis et presque tous les évêques fondateurs des diocèses sont français ou de langue française, étant français, canadiens ou belges.

LA REVUE CANADIENNE.—Les dernières livraisons de cette publication contiennent un nouveau tirage de Mlle. Chagnon écrite d'un style très châtié; un article très-bien écrit de M. Faucher ayant pour titre: "Les pages oubliées de notre histoire"; d'intéressants récits sur les pionniers Canadiens-Français des Etats-Unis par M. Joseph Tassé; une poésie intitulée: "Pie VII et Napoléon à Fontainebleau," dans laquelle se trouve rendue avec beaucoup de bonheur la célèbre anecdote d'après laquelle le Pape aurait tour à tour traité l'empereur de comédien et de tragédien. Cette pièce est du Révérend Père Thébaud, jésuite.

Nous remarquons dans les mêmes livraisons un travail de M. G. Doutre sur le Code de Procédure Civile, un autre de M. Hubert sur le notariat et un grand nombre de notices bibliographiques. La Revue Canadienne a aussi commencé, sous le patronage de la Société Littéraire et Historique de Québec, la publication des manuscrits que possède cette société. Elle a donné l'Histoire de Montréal de M. Dollé de Casson, que la Société Historique de Montréal publiait en même temps dans ses mémoires, et le Journal du voyage d'Iberville à la Baie d'Hudson.

Petite Revue Mensuelle.

Rome est tranquille, et cette nouvelle Jérusalem prépare son temple saint pour une auguste solennité. Son Grand Prêtre craint Dieu, comme Joab, et n'a point d'autre crainte. Si ses collines éternelles sont assiégées, si les portes du temple sont encore menacées par les soldats de l'impie Mathan et d'Athalie, la révolutionnaire, les Léviites s'empressent et le fidèle Abner rassemble les jeunes guerriers. Il en vient encore de toutes les langues et de tous les pays; le Canada lui-même envoie un nouveau bataillon de ses hommes de cœur. En vérité, c'est un drame social qui est toujours nouveau pour l'observateur, et elle est toujours sublime à voir la sérénité qui règne au sommet de la société quand toutes les fureurs s'attaquent à ses fondements. Cependant, le dénouement est prévu et certain; déjà même se regard partout

"..... cet esprit de vertige et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur."

Or, les rois d'aujourd'hui ne sont pas seulement ceux qu'on voit sur le trône, mais encore et surtout les hommes ambitieux qui voudraient y monter.

Il ne manque pas d'hommes sérieux, par exemple, qui font hommage à cet esprit de l'événement le plus important de ces derniers mois. Ce n'est qu'une opinion, sans doute, et nous la donnons comme telle avec l'espérance qu'elle ne sera pas justifiée. Car la liberté est un droit naturel donné aux nations comme aux individus pour la vérité et le bien. Si les peuples la réclament et que les rois l'accordent pour atteindre ce but, ce n'est qu'un devoir qu'ils remplissent et qu'une réforme salutaire à la société. C'est là, espérons-le, la signification des changements qui viennent de surprendre la France et le monde entier. Aussi plusieurs les appellent réformes, améliorations, progrès, et prennent pour garantie de leur opinion la composition du nouveau ministère, l'éloignement de M. Duruy, et le remplacement du marquis de la Valette par le prince de la Tour d'Auvergne, qui s'est toujours montré plus favorable au St. Siège et aux principes conservateurs.

Cependant tout le monde n'était pas sincère en demandant les réformes qu'on a obtenues. Ceux qui ne veulent rien que la révolution, et ils sont trop nombreux, trouvent que l'Empereur n'a pas ouvert la main assez grande; ils auraient voulu lui voir lâcher tout à fait les rênes du gouvernement et les remettre aux mains de jockies nouveaux, qu'il aurait choisis parmi eux, et qu'il aurait fait asseoir quelques lignes seulement au-dessous de lui. Il aurait régné jusqu'à nouvel ordre, mais il n'aurait plus gouverné. En bons et loyaux sujets britanniques, nous devons avouer que cette mode a fait des merveilles dans la froide et prudente Angleterre, et notre Canada surtout en a tiré des avantages qu'il serait ingrat de ne pas compter. Mais nous parlons de la France et du succès que cette mode pourrait avoir en France. Or, dans ce beau pays, on aime les courses au clocher politique comme en Angleterre, mais on y fait moins attention de ne pas s'aller rompre le cou. Ensuite la France a des traditions monarchiques bien différentes de celles de l'Angleterre. Elle veut d'un souverain qui soit homme, d'un homme qui règne et qui gouverne tout à la fois. La France a lâché en beaucoup de choses la réalité pour l'ombre, mais elle est glorieuse et ne veut pas être représentée par une ombre de roi. Les amis de la révolution n'ont pas manqué de compter sur cet esprit là, qu'ils ont plus d'une fois exploité. Louis-Philippe, entr'autres, en a fait une redoutable expérience, dont les plus prudents voudraient qu'on tirât profit. Mais en politique aujourd'hui les opinions sont loi, et comme elles sont bien souvent contraires, il arrive que chacun a sa manière à lui de juger les événements. Ainsi en France, pendant que les plus timides, ou les plus hardis, comme vous voudrez, préféreraient garder le pouvoir personnel et absolu, et redoutent pour Napoléon toute alliance de l'Empire avec la liberté, d'autres, au contraire, disent que quand on prend de la liberté on n'en aurait trop prendre, et assurent que Louis-Philippe s'est perdu—pour n'en avoir pas assez pris? oh! pardon! mais pour n'avoir pas permis qu'on en prit davantage. Aussi leurs exigences sont sans bornes; ils feignent même de soupçonner que l'Empereur a l'envie de reprendre les rênes et le fouet de cacher qu'il a laissés choir. Un Napoléon, disent-ils, ne peut être qu'un Empereur.... ou un exilé, ajoutent quelques voix criardes, désireuses de se faire entendre et d'organiser à leur profit une grande pêche en eau trouble.

Quoiqu'il en soit, le sénat français s'est réuni le deux du mois d'août, et une commission a été choisie pour préparer un sénatus-consulte destiné peut-être à l'immortalité. On ne pouvait manquer cette très-bonne occasion de faire des discours. Celui du Prince Napoléon a été le plus remarqué; il s'écarte étrangement de l'éloquence ordinaire du Prince, et après l'avoir lu attentivement il s'est trouvé des hommes experts qui ne savaient pas trop s'ils devaient s'arrêter aux audaces apparentes de ce discours, ou bien aux arrière-pensées qu'il révèle aussi certainement. Le Prince aurait donc le talent de paraître très-clair et de ne pas l'être. Cependant, si on l'examine par-dessus ses voiles, il paraît que le Prince remercie l'Empereur de ce qu'il a fait, car c'est toujours autant de gagné, et lui signifie hardiment que s'il veut régner longtemps en bon empereur, assis tranquillement sur le sac de poudre qu'on appelle le suffrage universel, il doit se hâter de couronner son œuvre en complétant l'octroi de toutes les libertés qu'on demande et qu'on a tout droit d'obtenir. C'est ici surtout que le Prince est vague; et des esprits railleurs en ont pris occasion de penser que le couronnement de l'œuvre